

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 3 juin 1886

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Ledieu.—Ceux que nous avons perdus, par Paul Jaffite —Un drame à Tomsk.— De la beauté.—Poésie : Le curé de Bazeille, par Paul Deroulède.—Près d'un berceau —Le charbon remplacé par le gaz.—Un conseil par semaine.—Récréations de la famille.—Rébus—Feuilleton : Les deux Sœurs (suite.)

GRAVURES : L'Ascension.—Le Merle.—Gravure du feuilleton —Un drame à Tomsk —Rébus.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
86 Primes, à \$1	86

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

VINGT-CINQUIÈME TIRAGE

Le vingt-cinquième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de MAI), aura lieu lundi, le 7 juin, à huit heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.



Je viens de lire un récit qui m'a fait dresser les cheveux sur la tête.

Jean Mistral, qui avait été détenu pendant plusieurs années dans l'asile des aliénés de Montpellier (France), a été remis en liberté en vertu d'une ordonnance judiciaire. Sa fortune, avec les intérêts qui se sont accumulés depuis qu'il a été interné à l'asile, s'élève à 65,000,000 de francs.

Cet homme est aujourd'hui à la recherche de sa femme, et l'histoire de sa vie est bien triste.

En 1835, la famille de Mistral réussissait à chasser de France la femme de ce dernier, parce qu'elle avait refusé d'accepter une pension et se faire passer pour une personne de mauvaise vie. Les parents de Mistral voulaient faire annuler le mariage de leur fils.

Ce malheureux, bien qu'il soit parfaitement sain d'esprit, paraît bien plus âgé qu'il ne l'est réellement, son séjour à l'asile a altéré sa santé.

Lorsqu'il a été amené devant le tribunal, il a été démontré que la réclusion dans la maison de santé n'était pas justifiable. Il avait épousé, dans sa jeunesse, sans le consentement de sa famille, une jeune actrice, et ses parents refusèrent de lui servir une pension. Pendant quelque temps, les appointements que sa femme touchait à l'Opéra suffirent aux besoins du ménage, mais plus tard, ils furent forcés de se faire musiciens ambulants. La femme de Mistral consentit enfin à se séparer temporairement de son mari, avec l'espoir que celui-ci se réconcilierait avec sa famille.

Aussitôt que Mistral se rapprocha de ses parents, ceux-ci le firent enfermer dans une maison de santé.

Il n'a point revu sa femme depuis son arrestation, et aujourd'hui qu'il est entré en possession de sa fortune, il fait des démarches pour la retrouver.

. Ainsi, ces choses-là peuvent arriver. Il peut se faire que dans le pays le plus civilisé et le plus savant, on emprisonne un homme sous prétexte qu'il est fou, et le malheureux y passe vingt ans de sa vie, sans que personne ne s'inquiète de lui, sans qu'un jour, un seul jour, on vienne douter de la folie de ce reclus qui, cependant, jouit de toute sa raison.

Cela peut vous arriver, à vous, à moi, à n'importe qui.

Est-il possible de se figurer ce qu'un homme, victime d'une pareille erreur, doit souffrir, loin des siens, de ses amis, de tout ce qui lui est cher, relégué loin du monde, dans une maison où, pour comble d'horreur, il ne rencontre que des idiots et des insensés.

Pendant vingt ans il ne cesse de répéter qu'il est sain d'esprit, tous les jours il réclame la liberté, le soleil et le droit de vivre : on ne lui répond que par un haussement d'épaules ou un sourire ironique.

Il entend murmurer constamment autour de lui : —Celui-là est atteint d'une folie douce, qui consiste à soutenir qu'il n'est pas fou.

Si, pris d'un accès de colère bien légitime, il s'emporte et menace de briser sa prison, vite on lui met la camisole de force et on lui applique des douches.

. Oui, ces choses arrivent.

L'aventure de Mistral en est la preuve, et moi-même j'ai été témoin d'un fait étrange, du même genre, il y a plus de vingt ans.

C'était dans une petite ville du nord de la France. Un jour, au dîner, on vient annoncer à mon père qu'un courtier, que nous connaissions bien, venait d'être interné dans une maison de santé.

—J... est fou ? et depuis quand ?

—Il paraît que cela date déjà depuis quelque temps, mais ce matin il a eu un accès de fureur, il a brisé des meubles chez lui et menacé sa femme de la tuer.

Le pauvre J... était bel et bien coffré, et bientôt on n'y pensa plus.

Un mois plus tard, mon père, qui n'avait plus parlé de cette affaire, dit à ma mère :

—J... n'est pas fou. J'ai observé depuis un mois, et je suis convaincu qu'il y a là-dessous tout un drame de famille. Sa femme est une coquine, et je vais le prouver.

Le soir même, il partait pour la localité où se trouvait la maison de santé.

A son arrivée, on lui apprit que J... s'était évadé le matin, en chemise, mais qu'il avait été repris, et qu'en ce moment on était en train de lui appliquer quelques bonnes douches pour le calmer.

—M. le directeur, je vous prie de faire cesser le supplice que l'on fait subir à ce malheureux. Il n'est pas fou.

—Pas fou ! un homme qui se sauve, et en chemise encore. Allons donc !

—Il n'est pas fou, et se fut-il évadé sans chemise, qu'il n'en serait pas plus insensé pour cela.

Une conversation sérieuse s'engagea ; le directeur fut mis au courant de tous les détails intimes de la vie du pauvre diable que l'on fit venir.

Il faillit s'évanouir en apprenant que mon père savait tout. Il raconta qu'en effet sa femme le trompait, et que c'était à la suite de la découverte de son malheur, qu'il avait menacé la misérable de la tuer. Aussitôt, le complice de l'infidèle, qui était médecin, avait fait les démarches nécessaires pour le faire interner. Il n'avait pas voulu faire ces révélations, afin de ne pas afficher son déshonneur, et par pitié pour son fils, un enfant qu'il adorait. Il avait cherché à sortir de l'asile afin de gagner la Belgique, décidé à ne plus revenir en France.

On le remit en liberté deux jours plus tard, mais la découverte que l'on avait faite se répandit comme une trainée de poudre, et à son retour il apprit que sa femme et son complice s'étaient enfuis.

Que serait devenu le malheureux interné, si un homme de cœur ne s'était pas occupé de lui et ne l'avait délivré ?

Il serait peut-être encore enfermé, il serait devenu maintenant fou ou aurait succombé à la peine.

. Je sais bien que ces cas là sont très rares, mais enfin, il suffit qu'il y en ait un seul pour qu'on soit persuadé de la nécessité de prendre les plus grandes précautions pour en empêcher le retour.

Parfois la constatation de la folie est assez difficile, surtout quand il s'agit de manies spéciales qui ne deviennent évidentes qu'en certaines circonstances.

Il y a quelques années, feu le juge Loranger, accompagné de quelques amis, visitait l'asile de la Longue-Pointe.

A peine était-il entré, qu'un malade, qu'il avait bien connu autrefois, vint à lui, lui serre la main et se met à causer de l'air le plus naturel du monde.

Pendant tout le temps que dura la visite, il parla de différentes choses, s'enquit de la santé de ses amis, parla de politique, de littérature, de science, avec un bon sens, une sûreté de jugement extraordinaire.

Ses auditeurs en étaient tout étonnés.

Il lut dans leur regard ce qui se passait en eux, et dit :

—Vous fais-je l'effet d'un fou ? et ne croyez-vous pas qu'il est vraiment inhumain de me retenir ici, avec ces pauvres insensés. De grâce, mon ami, mon cher juge, usez de votre influence pour me faire sortir d'ici.

Il y avait trois heures que l'on parlait, et vraiment c'était à croire que les médecins s'étaient trompés en déclarant qu'il était privé de sa raison.

Il reconduisit les visiteurs jusqu'à la porte et prit congé d'eux en disant :

—Ainsi, je compte sur vous, juge, vous me ferez sortir bientôt, vous aurez fait une bonne action et vous en serez récompensé... *Je vous réserve une place à ma droite, car je suis Jésus-Christ !*

Crac ! la machine venait de se détraquer.

Il était bien fou.

. On sait que les ivrognes fournissent la plus grande quantité de fous.

Est-ce à dire que l'intempérance conduit à la folie ? Oui et non.

Un savant aliéniste, dit en effet : "S'il est vrai que l'ivrognerie est souvent la cause de la folie, il faut reconnaître aussi que le penchant à l'intempérance est le résultat d'un défaut d'équilibre du cerveau et que les personnes qui souffrent de cette affection cherchent un remède dans les stimulants."

L'usage des narcotiques et l'abus du tabac, sont des causes fréquentes de folie.

Comme conséquence du principe prôné que l'ivrognerie entraîne la perte de la raison, nous voyons que les pays froids, où l'on consomme beaucoup d'alcool, figure en tête des tableaux de la folie.

La grande Bretagne a 79,000 fous, sur une population de 30 millions d'habitants.

La Suède : fous 5,000 ; population 2,600,000.

La Belgique : fous 7,000 ; population 5 millions.

La France : fous 50,000 ; population 38 millions.

Je n'ai pas les chiffres du Canada, et du reste, nos statistiques sont si négligées, qu'on ne peut guère s'y fier.

Comme je ne voudrais pas être taxé de méchanceté envers mon propre pays, je vous donnerai comme exemple d'exactitude, les statistiques du Nord-Ouest :

On lit en effet dans ce document officiel : "Hommes de profession, 1,100, et plus bas pour expliquer ce nombre ; gendarmes, 750."

Du moment où les gendarmes sont des hommes de profession, je n'ai plus rien à dire.

Dans une autre page : journalistes et hommes de lettres, 2 ; et ailleurs, journaux 5.

Il y a donc trois journaux qui ne sont rédigés ni par des journalistes ni par des hommes de lettres ! Par qui, alors ? Par les gendarmes, peut-être !

Vous voyez le cas qu'il faut faire des chiffres du gouvernement.

. Ces mots de folie et de Nord-Ouest m'amènent naturellement à penser à ce malheureux qu'on a exécuté, il y a six mois.